

Dossier

Les salaires de la peur

Métiers et dividendes de l'expertise des risques

ROMAIN BERTRAND
ET SYLVAIN LAURENS

Criminologues de tous poils, experts en « risque terroriste », praticiens de la « géopolitique de la menace islamiste » : le champ politique et médiatique regorge de plus en plus de spécialistes, bardés de titres aussi nombreux que parfois mystérieux, qui s'évertuent à rendre sensibles les multiples « menaces »

censées peser sur notre quotidien démocratique.

Rattachés à des instituts d'analyse stratégique autoproclamés, alimentant les rapports produits par des *think tanks* souvent liés aux administrations publiques répressives, ces professionnels de la peur apparaissent de façon cyclique, à l'occasion d'un crime ou d'un attentat, sur les plateaux des journaux télévisés et dans les *talk-shows*. « Tireurs d'alarmes¹ » qui ne se font souvent entendre qu'à leur propre initiative, ils sont cependant rarement pris eux-mêmes pour objet d'une réflexion critique sur les conditions de production et de circulation des discours de la menace.

Ce dossier de *Savoir/Agir* se propose de revenir en détail sur les trajectoires et le rôle joué dans le champ politique et médiatique par ces acteurs, qui interviennent de façon récurrente dans le débat public au nom de leur connaissance dite spécifique d'un « risque collectif majeur », d'un « enjeu de société préoccupant ». Les contributeurs réunis dans ce numéro montrent, chacun à partir de son travail d'enquête, comment ces acteurs réussissent à faire exister, au sein de l'espace public, le besoin de leurs propres « compétences », et comment ils contribuent ainsi fréquemment (en toute connaissance de cause ou à leur corps défendant) à durcir et à consolider des représentations – par exemple du caractère « criminogène » des classes populaires ou de la dimension intrinsèquement guerrière de l'islam – pourtant invalidées depuis des décennies déjà par les sciences sociales.

1. Pour un cadrage théorique général de cette thématique des « tireurs d'alarme », qui énoncent la menace à partir de leurs lieux propres d'activité professionnelle, cf. Francis Chateauraynaud et Didier Torny, *Les sombres précurseurs. Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris, EHESS, 1999.

L'histoire singulière de ces « prophètes du risque », qui comptent comme devanciers aussi bien les adeptes de l'imminence de la parousie² que les planificateurs de la guerre froide, reste encore largement à écrire : nous nous contenterons donc de remarquer que si leur nombre augmente, le phénomène est ancien. Dans un texte peu connu, et que nous reproduisons dans ce numéro, Marx raillait déjà, en son temps, ceux qui tiraient de leur pratique professionnelle un « bénéfice secondaire du crime ». Dans ce texte, présenté et commenté par Grégory Salle, Marx rappelait le caractère historiquement productif de l'État répressif, dont l'avènement ne peut paradoxalement s'accomplir sans le maintien, à prix fort en termes institutionnels et moraux, d'une « zone grise » où se côtoient, s'éprouvent, et parfois s'estiment les uns les autres gendarmes et voleurs, bandits et bureaucrates³.

Comme le montrent de nombreux travaux récents, les « spécialistes en sécurité » peuplant cette « zone grise » ont prospéré à l'ombre de l'explosion du secteur de l'expertise judiciaire⁴ et grâce au développement de politiques publiques destinées à prendre en charge les « risques collectifs majeurs »⁵ ou à « évaluer l'efficacité » de certaines actions publiques locales ou nationales⁶. Plaidant pour la création d'observatoires toujours plus nombreux censés scruter les problèmes de sécurité, les questions environnementales, sanitaires ou « éthiques »⁷, ces consultants alimentent eux-mêmes, en retour, la production de bureaucraties nouvelles censées « éclairer » les pouvoirs publics dans leurs prises de décision.

Ce dossier ne se veut aucunement exhaustif, mais simplement illustratif d'une thématique de recherche prometteuse⁸. Il est centré principalement sur les experts du risque et de la sécurité. Il passe par conséquent au crible du questionnement sociologique quelques spécialistes notoires des « banlieues dangereuses », au premier rang desquels Alain Bauer, dont Laurent Bonelli retrace minutieusement le parcours de prises de position(s), tant idéologiques qu'institutionnelles, aux marges du monde académique mais en étroite connivence avec les commanditaires publics de l'expertise sur la « délinquance des bandes ». Par-delà le cas d'espèce éminemment instructif d'un ex-militant socialiste devenu consultant en « sécu-

2. Dans la tradition biblique, l'heure du retour du messie et de la victoire définitive sur les forces du mal.

3. Pour reprendre le titre d'un ouvrage de la sociologue Karen Barkey, consacré à l'État ottoman aux XVIII^e et XIX^e siècles, et dans lequel elle montre que la lutte contre le « banditisme » a été l'une des conditions de possibilité de l'expansion de l'autorité centrale, qui avait donc un intérêt objectif à la perpétuation de cette menace, combattue mais jamais au point d'être totalement annulée (K. Barkey, *Bandits and Bureaucrats. The Ottoman Route to State Centralization*, Ithaca (NY), Cornell University Press, 1994).

4. Laurence Dumoulin, *L'expert dans la justice. De la genèse d'une figure à ses usages*, Paris, Economica, 2007.

5. Claude Gilbert, dir., *Risques collectifs et situations de crise. Bilan et perspectives*, Paris, L'Harmattan, 2003.

6. Marie-Christine Kessler, Pierre Lascoumes, Michel Setbon, Jean-Claude Thoenig, dir., *Évaluation des politiques publiques*, Paris, L'Harmattan, 1998.

7. Dominique Memmi, *Les gardiens du corps. Dix ans de magistère bioéthique*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1996.

8. Nous avons ainsi renoncé à faire figurer dans ce dossier des contributions consacrées spécifiquement aux nouvelles sociétés de consultants en « risque terroriste » ou aux différents *think tanks* producteurs de visions apocalyptiques du « désordre international ». Ce n'est que partie remise.

rité urbaine » et directeur d'un Observatoire national de la délinquance créé par Nicolas Sarkozy, la contribution de Laurent Bonelli braque le projecteur sur le marché de plus en plus dense de ces sociétés privées de conseil qui fournissent des rapports « clés en main » aussi bien à des ministères qu'à des entreprises, et qui tendent ce faisant à former une chaîne de sous-traitance des administrations publiques répressives. Où l'on voit que la « privatisation » de la sécurité publique, qui ne cesse de faire les gros titres, a encore de beaux jours devant elle⁹...

La consécration sonnante et trébuchante d'une compétence spécifique en matière de « sécurité urbaine » s'inscrit toutefois sur fond d'un phénomène plus général : la montée en puissance, depuis l'orée des années 1980, d'un domaine de savoir particulier, celui de la « gestion des risques » (*risk management*). C'est à ce savoir d'un type particulier que s'intéresse la contribution de Michel Daccache. Ce dernier traque plus précisément les puissantes avancées de ce savoir au sein du monde clos des « grandes écoles » (Sciences Po, ENA, Polytechnique, etc.). Parce que la croyance au ciel des idées n'interdit pas de rester sur terre, il s'agit là encore de montrer que l'apparition et la diffusion d'un savoir de la menace (environnementale, technologique, sanitaire, politique, etc.) se révèlent inséparablement comme la cause et le produit de pratiques socioprofessionnelles ordinaires. Car le *risk management* a ses gourous et ses thuriféraires, qui y croient d'autant plus qu'ils le créent et « en vivent », aussi bien en termes financiers que d'estime de soi et de prestige social. Toute *doxa* s'institue cependant au prix de la disqualification de ses devancières : en promouvant une vision héroïque de l'individu seul gestionnaire de son existence, le paradigme du *risk management* remplace celui des « classes sociales ». Les effets sociaux de cette logique de concurrence entre paradigmes ne sont pas négligeables, puisque Michel Daccache rappelle opportunément que « l'apologie de la prise de risque sert également à justifier une flexibilité accrue du travail ».

Comme les sociologues eux-mêmes n'échappent pas aux chausse-trappes des usages politiques et médiatiques de leurs travaux, et qu'ils se voient de plus en plus sommés d'intervenir sur les plateaux télévisés aux côtés des policiers et des magistrats, Julie Sedel s'interroge sur la manière dont deux chercheurs spécialistes des « banlieues » (Laurent Mucchielli et Sébastien Roché) ont progressivement acquis un certain « sens du jeu » médiatique. Il est ici question d'un « processus circulaire » d'adaptation réciproque : tandis que les animateurs d'émissions recherchent de « bons clients » maîtrisant les codes tacites de la prestation télévisuelle, les chercheurs qui passent dans ces émissions en viennent à acquérir les manières d'être et de parler constitutives de ce profil de « bons clients », et sont donc de plus en plus sollicités. S'institue de la sorte de façon quasi mécanique, dans les interactions

9. Sur cette question de la « privatisation » des prérogatives régaliennes de maintien de l'ordre public, qui concourent non pas au délitement de l'État mais à son redéploiement selon des configurations spécifiques, cf. les contributions réunies dans Béatrice Hibou (dir.), *La privatisation des États*, Paris, Karthala, 1999.

réitérées entre journalistes, chercheurs et praticiens du système judiciaire, un « tout petit monde » de la parole autorisée sur un « problème de société », lequel n'est alors plus qualifié qu'à l'aune de ce que peuvent en dire ceux qui ont un intérêt propre à ce qu'il soit débattu.

Dans un entretien avec Jérôme Berthaut, Gérard Mauger revient lui aussi, de façon réflexive, sur ses passages dans l'émission *C dans l'air* : il détaille les routines techniques qui contraignent à endosser un rôle précis – celui du contradicteur savant des « acteurs de terrain » – et se demande chemin faisant si le simple fait « d'y aller » (ne serait-ce que pour ne pas « laisser la place » à d'autres) ne constitue pas un processus concourant à valider une vision médiatique réductrice du métier sociologique, ramené à la production d'idées déliées de tout rapport aux dures réalités quotidiennes. L'exercice de l'autocritique en matière de performance médiatique a bien évidemment ses limites, mais il est suffisamment rare dans les milieux universitaires pour que l'on ait ici choisi de ne pas le passer sous silence. ■